

TDAH Partout Pareil

TDAH Partout Pareil – Association à but non lucratif – www.tdah-partout-pareil.info – info@tdah-partout-pareil.info

INFO EXPRESS

TDAH - (2) Le diagnostic

Qui peut poser le diagnostic ?

Chez l'enfant

Pédopsychiatre, neuropédiatre ou pédiatre spécialisés.

Chez l'adulte

Psychiatre ou neurologue spécialisés.

Comment ?

Sur la base du DSM-5¹, il se fait essentiellement sur des arguments cliniques. Le bilan s'appuie sur des questionnaires et des échelles d'évaluation. Il existe différents modèles qui sont adaptés aux principaux aspects de la vie de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte et des personnes à interroger.

Le praticien fera donc :

- Une anamnèse complète du comportement et des caractéristiques du patient et leur impact sur sa vie,
- L'inventaire des symptômes au cours de sa vie par son observation lors du rendez-vous et son interrogation (certains CHU vous proposeront quelques jours en hôpital pour une observation longue et complète),
- Un point sur les antécédents familiaux,
- et fournira un questionnaire à remplir, par les parents et les professeurs s'il s'agit d'un enfant ou d'un adolescent, par vous-même pour un diagnostic adulte (l'échelle de Conners est le questionnaire le plus connu).

Il cherchera aussi à exclure toute autre explication, telle qu'une période de vie très difficile ou d'autres pathologies somatiques ou psychiatriques qui pourrait mieux expliquer les symptômes observés.

Les examens médicaux tels que les dosages biologiques sanguins ou urinaires, l'imagerie cérébrale, l'électro-encéphalogramme ou examen génétique ne sont pas faits pour établir le bilan du TDAH mais pour éliminer d'autres causes possibles aux difficultés rencontrées.

Des bilans complémentaires pourront être conseillés afin d'établir la présence de comorbidités ou affiner le diagnostic : préciser l'intensité ou les impacts du trouble. Ils ne seront faits que si le praticien décèle des indices qui les justifient (nous les décrirons dans la partie 2 de ce document).

Ces bilans seront ensuite mis en perspective les uns par rapport aux autres afin d'établir un diagnostic complet du TDAH et de son impact sur la vie du patient, mais **c'est l'analyse clinique faite par le spécialiste qui prime pour la pose du diagnostic.**

¹ Vous trouverez les critères du DSMV sur notre site Internet dans la rubrique TDAH

Pour obtenir plus d'informations sur le TDAH et l'association internationale TDAH Partout Pareil :

Site internet : www.tdah-partout-pareil.info
Email : info@tdah-partout-pareil.info
Page Facebook : www.facebook.com/tdah.partout.pareil